
BACHELOR FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

GUIDE DE L'ÉTUDIANT-E 2025/2026

PROGRAMMES BACHELOR FLE

Les programmes de Bachelor en Français langue étrangère (FLE) offrent une formation théorique et pratique à l'enseignement du FLE auprès de différents publics, enfants et adultes.

L'offre de cours et de séminaires permet d'approfondir les connaissances du français sous différents aspects – linguistiques, acquisitionnels, didactiques, culturels et interculturels – dans une perspective d'enseignement et d'apprentissage.

Selon vos objectifs professionnels vous choisirez entre deux programmes :

FLE à 50 ECTS pour le Diplôme d'enseignement au degré secondaire I (DEDS). Ce programme constitue une des branches enseignables au degré secondaire I (écoles secondaires, cycle d'orientation). Pour l'organisation générale de cette formation vous consulterez le site du [Département de formation à l'enseignement](#) (en allemand [Departement für Lehrpersonenbildung](#)).

BA FLE à 60 ECTS : C'est un des programmes d'études secondaires à combiner avec un domaine principal à 120 ECTS.

Les informations du guide se rapportent aux deux programmes ; au besoin on distinguera entre le programme DEDS et BA FLE.

Nos programmes s'adressent aux personnes non natives et natives de la langue. Les plans d'études comprennent une variante A pour les étudiant-e-s non natifs/natives et une variante B pour les étudiant-e-s natifs/natives de la langue.

ADMISSION

Les diplômes suisses de fin d'études suivants permettent une admission dans les voies d'études de Bachelor à l'Université de Fribourg :

- Certificat de maturité gymnasiale ou maturités gymnasiales cantonales reconnues par la Confédération
- Certificat de maturité professionnelle complété du certificat d'examen complémentaire de la Commission suisse de maturité (passerelle)
- Diplôme de Bachelor d'une haute école universitaire, d'une haute école spécialisée reconnue (HES) ou d'une haute école pédagogique (HEP)

Pour plus d'informations vous consulterez le site :

<http://studies.unifr.ch/fr/bachelor/multi/frenchforeignlanguage>

Important :

En cas d'échec définitif dans une unité d'enseignement obligatoire du programme établi (deux évaluations insuffisantes, cf. [règlement de la faculté](#)), vous ne pourrez pas poursuivre vos études dans les programmes de Bachelor FLE et de Master FLE/FLS.

CONTENU DES PROGRAMMES

Les programmes comprennent quatre modules thématiques :

1. *Pratique Langue*. Module différent selon la variante A (non natifs/natives) ou B (natifs/natives).
 - A. Maîtrise renforcée de la langue. Objectif : Niveau C1 du Cadre européen.
 - B. Expérience sur des processus d'apprentissage : Langue débutant et apprentissage Tandem.
2. *Linguistique appliquée*. Connaissance des concepts et des outils en linguistique dans une perspective d'application à l'enseignement.
3. *Didactique*. Connaissance des courants et des outils méthodologiques de la didactique des langues étrangères. Application à l'enseignement du FLE.
4. *Interculturel/Littérature*. Connaissance des théories de la communication interculturelle. Connaissance de l'histoire culturelle, littéraire et artistique des régions francophones. Réflexion sur les systèmes de valeurs culturelles.

Les modules 2, 3 et 4 sont composés d'un cours magistral obligatoire et de deux, trois ou quatre séminaires à choisir dans l'offre actuelle du programme FLE.

STRUCTURE CONSEILLÉE DES ÉTUDES

Durée : En règle générale la durée des études Bachelor est de trois ans, soit 6 semestres à 14 semaines.

Organisation : Vous êtes libres d'organiser les études selon vos disponibilités. Il est toutefois recommandé de suivre le cours magistral obligatoire avant les séminaires du module correspondant pour disposer des bases théoriques nécessaires.

Vous trouverez chaque semestre la liste des unités d'enseignement (« UE ») recommandées (cours, séminaires, travaux de séminaire) selon le semestre sur le site [downloads](#), ainsi que des documents de consignes concernant les UE à exécuter en autonomie.

Ci-dessous vous trouverez la répartition conseillée des UE sur les six semestres. Le nombre de séminaires à suivre peut varier selon les plans d'études : DEDS ou BA FLE, variante A pour non natifs/natives ou B pour natifs/natives.

SA = semestre d'automne SP = semestre de printemps

	Semestres 1 – 6					
	1 (SA)	2 (SP)	3 (SA)	4 (SP)	5 (SA)	6 (SP)
1 Pratique Langue <i>A Non natifs/natives</i>	Ecrit B2 Grammaire B2-C1	Ecrit C1 Oral B2-C1		Stage linguistique Peut être effectué à l'inter-semestre		
1 Pratique Langue <i>B Natifs/natives</i>	Langue débutant	Tandem				
2 Linguistique		2, 3 ou 4 séminaires (selon plan d'études) Cours				
3 Didactique	Cours	3 ou 4 séminaires (selon plan d'études)				
4 Interculturel / Littérature		Cours	1 séminaire « Interculturel » 1 séminaire « Littérature » 1 séminaire à choisir dans le programme FLE (plan d'études DEDS A)			
Travaux de séminaire			1 ou 2 travaux (selon plan d'études)			

Cette structure est pensée pour les étudiant-e-s se consacrant à 100% à leurs études. Dans le cas d'une activité professionnelle parallèle, la durée des études peut être prolongée.

Nous vous déconseillons fortement d'avoir un poste à plus de 50% en parallèle de vos études. Pour chaque heure de cours, prévoyez le double de temps de travail de préparation, de relecture ou d'écriture.

HORAIRES DES COURS

Veillez noter que ces informations sont données à titre indicatif et que des changements d'horaire ne sont pas exclus. Les horaires indiqués dans le [programme](#) des cours font foi.

Le tableau ci-dessous n'indique que les cours des programmes FLE. Il manque les cours du domaine Français (module 4 Interculturel/littérature) et les cours de langue débutant (plans B). Pour l'offre complète veuillez consulter la liste des *UE recommandées* sur [downloads](#).

En règle générale tous les cours et séminaires du programme FLE sont donnés une fois chaque année, au même semestre et au même créneau horaire. En cas de conflit horaire avec d'autres branches vous suivrez le cours une année plus tard.

SEMESTRE D'AUTOMNE (SA)

Les unités d'enseignement **marquées en couleur** sont obligatoires et recommandées au semestre 1. Pour les cours de littérature voir la liste des *Cours recommandés* sur [downloads](#).

	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
8-10		Interculturel : Séminaire	Langue : écrit B2 (non natifs/ves)	Didactique : Séminaire	
10-12		Linguistique : Séminaire	Langue : grammaire B2-C1 (non natifs/ves)	Didactique : Séminaire	
13-15		Linguistique : Séminaire	Linguistique : Séminaire		Interculturel : Séminaire
15-17		Didactique : Séminaire	Linguistique : Séminaire		
17-19		Didactique : Cours	Accompagnement méthodologique		

SEMESTRE DE PRINTEMPS (SP)

Les unités d'enseignement **marquées en couleur** sont obligatoires et recommandées au semestre 1. Pour les cours de littérature voir la liste des *Cours recommandés* sur [downloads](#).

	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
8-10			Langue : écrit C1 (non natifs/ves)		
10-12			Langue : oral B2- C1 (non natifs/ves)	Didactique : Séminaire	Didactique : Séminaire
13-15		Interculturel / Littérature : Séminaire	Didactique : Séminaire	Linguistique : Séminaire	Interculturel : Cours
15-17					
17-19		Linguistique : Cours	Accompagnement méthodologique		

STRUCTURE NON-SEMESTRIELLE :

- Stage linguistique (Plans A, voir p. 6).
- Apprentissage en Tandem (Plans B, voir p. 6)
- Travaux de séminaire
- Accompagnement méthodologique des travaux de séminaire : Les séances sont proposées pour apporter une aide autant sur le fond que sur la forme des travaux de séminaires. Les étudiant-e-s sont amené-e-s à appliquer les éléments formels des travaux écrits de niveau universitaire tout en organisant leur propre sujet en interaction avec l'enseignante et leurs pairs. Les séances ne nécessitent aucune inscription préalable et peuvent être suivies plusieurs fois si l'étudiant-e en ressent le besoin. Cet accompagnement n'est pas doté de points ECTS.

SÉANCE D'INFORMATION

Une **séance d'information** aura lieu le vendredi avant la rentrée. Les détails seront communiqués sur le site de la [faculté des Lettres](#).

IDENTIFIANT / MOT DE PASSE

Une fois inscrit-e à l'université de Fribourg, vous recevrez un identifiant et un mot de passe qui vous permettront d'accéder à votre boîte Email de l'université, à votre [portail MyUnifr](#) ainsi qu'à la plateforme de travail [Moodle](#).

INSCRIPTION AUX COURS ET AUX EXAMENS

Pour chaque cours, **vous devez vous inscrire à l'examen / l'évaluation** même pour les cours à validation sans note. Si cette formalité n'est pas effectuée, nous ne pouvons pas saisir de résultats.

Pour les délais et la marche à suivre vous consulterez le site de la faculté des lettres : [Inscription aux cours et examens](#).

PLATEFORME D'INFORMATIONS EN LIGNE : MOODLE

Nous utilisons [Moodle](#) comme plateforme d'informations et d'échanges pour l'organisation des cours et séminaires. Les mots de passe sont transmis lors de la séance d'information ou au début des cours respectifs.

TRAVAUX DE SÉMINAIRE

Au cours de vos études de Bachelor FLE, vous devrez rédiger selon le plan d'études un ou deux travaux de séminaire. Ces travaux vous donnent la possibilité d'approfondir les thèmes abordés au cours des différentes UE (cours magistraux ou séminaires).

Ces travaux seront conduits selon les principes scientifiques étudiés. Vous trouverez un guide pour les travaux de séminaire rédigé par les enseignant-e-s du FLE sur [downloads](#).

Inscription :

Inscrivez-vous sur [MyUnifr](#) quand vous aurez discuté du thème avec la personne encadrant votre travail. Cependant, ne vous inscrivez pour l'examen que lorsque vous savez que vous déposez votre travail au cours de la session actuelle.

STAGE LINGUISTIQUE (PLANS A, NON NATIFS/VES)

Le stage linguistique est une partie obligatoire de la version A (non natifs/natives) des programmes Bachelor FLE.

Durée du stage

La durée est de trois mois. Il est possible de faire le stage en deux parties, dont l'une doit être d'une durée minimale de deux mois. En accord avec le/la conseiller.ère aux études, il est également possible d'obtenir des équivalences allant jusqu'à deux mois pour des expériences faites en français durant vos études à Fribourg.

Lieux de stage reconnus

Le plan d'études exige un stage dans une région de langue francophone de Suisse ou à l'étranger.

Forme du stage

Il est recommandé aux étudiant-e-s qui n'ont pas le niveau requis C1 de suivre des cours de langue pendant trois semaines au minimum. Il est également possible de continuer les études dans le cadre d'un programme de mobilité universitaire.

Attestation du stage et créditation

Selon le programme d'études, le stage sera crédité différemment :

- DEDS : Stage sans rapport. 2 ECTS. Remplir le formulaire : *Stage linguistique DEDS*.
- BA : Stage avec rapport. 3 ECTS. Ecrire le rapport selon les consignes : *Rapport de stage BA*. En tous les cas le stage sera documenté par les attestations pertinentes (attestation de l'école, de l'employeur, etc.).

Reconnaissance de stages antérieurs

Les stages linguistiques effectués avant le début des études peuvent être reconnus entièrement ou donner droit à une réduction de la durée du stage.

Pour plus de détails concernant des reconnaissances voir le document : *Stage linguistique. Informations générales* sur [downloads](#).

COURS DÉBUTANT ET APPRENTISSAGE EN TANDEM (PLANS B, NATIFS/VES)

Les plans d'études B pour natifs/ves exigent au module 1 « Pratique de langue » un apprentissage débutant et un apprentissage en Tandem. Le module sera complété par deux séances de conseil d'apprentissage obligatoires en ligne et un rapport écrit sur les deux expériences d'apprentissage. [Une plateforme teams est consacrée à ce module. Veuillez-vous y connecter pour les séances d'autoapprentissage, et pour trouver les informations nécessaires à la conduite des différentes tâches associées.](#)

Cours Débutant

Vous devez suivre un cours dans une langue non romane où vous êtes débutant-e. Nous vous proposons des cours de langues slaves donnés par le domaine de slavistique. Vous pouvez également suivre à vos frais d'autres cours dans d'autres institutions. Vous devez faire au minimum l'équivalent de 14 semaines à 2 heures, donc 28 heures de cours.

Tandem

Idéalement vous ferez l'apprentissage Tandem dans une langue où vous avez un niveau intermédiaire (B), p. ex. en allemand. Vous serez tour à tour dans le rôle de l'apprenant et de l'enseignant. Pour trouver un-e partenaire vous pouvez vous inscrire sur [Unitandem](#). Les instructions concernant la récolte de données durant les tandems sont à consulter sur [la plateforme teams dédiée](#).

Rapport

Les deux expériences d'apprentissage de langues seront validées par un rapport écrit. Pour les détails consultez le document *Apprentissage débutant et Tandem*. Informations sur [downloads](#).

Inscription

L'inscription au rapport (cours et validation) vaut pour l'ensemble des expériences d'apprentissage de langues. Vous vous inscrirez au moment où vous aurez effectué les deux apprentissages et assisté aux séances du conseil d'apprentissage.

FICHE DE GRAMMAIRE (PLANS B, NATIFS/VES)

Le plan d'études DEDS B (module 2) demande la rédaction d'une fiche de grammaire. Prenant la forme d'un dossier articulé en trois pans – analyse des besoins d'un public-cible, synthèse et évaluation de l'existant sur un point de grammaire et proposition didactique – cet écrit est à poster sur [la plateforme dédiée](#) sous l'onglet « Fichiers »:

Une fois votre travail déposé, veuillez avertir le.la correcteur.trice par email afin qu'il soit évalué.

BESOIN D'AIDE SUR LE PLAN PERSONNEL ?

L'Université de Fribourg se dote de différents organes pouvant être utiles au bien-être des étudiant.e.s. N'hésitez pas à consulter la page du [Service social](#) dédiée à ces questions.

Nous rappelons également aux personnes nécessitant d'aménagements particuliers – en lien avec la durée des études ou en lien avec les conditions pratiques de déroulement d'examens – qu'il est possible de [demander une compensation des désavantages](#).

ÉQUIPE FLE/FLS

Anita Thomas (Professeure ordinaire)
Barbara Ruf (Secrétaire)
Nathalie Dherbey (Maître-assistante)
Zorana Sokolovska (Maître-assistante)
Claire Boisserie (Assistante)
Alessandra Keller-Gerber (Lectrice, Conseillère aux études)
Sonia Farkh (Lectrice)
Simone Morehed (Chargée de cours)
Manon Huguenot (Chargée de cours)

BIBLIOTHÈQUE DES LANGUES ETRANGÈRES (BLE)

La [Bibliothèque des Langues Etrangères et du Plurilinguisme \(BLE\)](#), également Centre de documentation du Centre de compétence pour le plurilinguisme, rassemble des médias sous format digital et en format papier qui sont liés à la recherche scientifique sur le plurilinguisme ainsi qu'à la didactique du plurilinguisme. Cette documentation vise en particulier les quatre langues nationales suisses. Vous trouverez :

- Livres
- Périodiques
- Médias audiovisuels
- Banques de données
- Communiqués de presse, productions radiophoniques et télévisuelles
- Les rapports de recherche du Centre de compétence

Les règles d'emprunt sont les mêmes que celles de la Bibliothèque Cantonale Universitaire (BCU), dont elle est un membre décentralisé.

Horaires habituels : lu - ve 09h00 - 18h00

Vous trouverez de nombreuses sources non seulement à la BCU, mais aussi dans d'autres bibliothèques suisses en utilisant le moteur de recherche www.swissbib.ch.

Important :

Pour consulter les périodiques électroniques et la banque de données de chez vous, installez sur votre ordinateur le [VPN](#) de l'université.

INSTITUT DE PLURILINGUISME

Vous êtes fortement encouragé-e-s à assister aux manifestations organisées par [l'Institut de plurilinguisme](#). Il s'agit en effet de conférences de chercheurs de renommée, le plus souvent internationale, qui vous donnent la possibilité d'approfondir, voire de remettre en question, les compétences et savoirs acquis durant vos études.

L'Institut de plurilinguisme se consacre à l'étude du plurilinguisme dans ses composantes sociales, linguistiques, politiques, économiques et pédagogiques. Les recherches de l'Institut portent en priorité sur les domaines de l'école et de l'enseignement, la migration, les milieux de travail ainsi que sur l'évaluation des compétences langagières.

LIEUX

